



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles !

Notre réunion annuelle qui avait été programmée le 21 mars dernier a été annulée suite aux mesures de confinement imposées par le Conseil national de sécurité pour cause de covid-19.

Certains dossiers (approbation des comptes, examen du budget prévisionnel, ...) ne permettent pas un report sine die.

Dès lors, le Conseil d'administration a pris la décision de convoquer une assemblée générale inédite, comme le permet l'arrêté royal n°4 du 9 avril 2020, et comme l'ont fait avant nous de nombreuses asbl : le Comité Olympique et Interfédéral Belge, la Ligue Handi Sports, la Vlaamse Judofederatie, ...

Comme d'habitude, le rapport du Secrétaire général débute par l'"état de santé" de notre Fédération :

Le premier tableau indique les variations du nombre de clubs par Province au cours de l'année 2019 :

Province	2018	2019
Brabant	45	43
Hainaut	72	71
Liège	39	38
Luxembourg	15	16
Namur	21	21
FFBJ	192	189

Globalement, la FFBJ passe de 192 à 189 clubs-membres au 31 décembre 2019.

Le tableau suivant indique le nombre d'affiliés :

Province	2018	2019
Brabant	3.063	3.066
Hainaut	3.248	3.299
Liège	2.122	2.001
Luxembourg	919	944
Namur	1.237	1.292
FFBJ	10.589	10.606

Pour la première fois depuis 2016, nous enregistrons non pas une diminution mais une (très) légère augmentation du nombre de nos licenciés.

Geoffrey Van Heck, passionné de statistiques, a mis à profit la période de confinement pour tracer l'évolution de nos clubs et des licenciés au cours des dix dernières années. Je me suis permis de reprendre, en annexe à mon rapport annuel, ce travail riche en enseignements.

Avant de présenter le hit parade des dix clubs comptant le plus d'affiliés, voici la répartition des clubs et des judokas entre la région de Bruxelles-Capitale (20 clubs et 1.991 affiliés) et la province du Brabant Wallon (23 clubs et 1.075 judokas).

club	nombre d'affiliés
A.M. ROYAL POSEIDON RYU	348
J.C. LA CHENAIE	231
J.C. DOJO LIEGEOIS	208
J.C. SAMBREVILLE	199
JUDO TOP NIVEAU TOURNAI	185
J.C. ANDERLECHT	180
J.C. RYU SPORTCITY	178
ROYAL J.C. DE MONS	177
ROYAL INTER GEMBLoux-WAVRE	175
J.C. GREZ DOICEAU	168

Au niveau juridique, deux dossiers sont toujours en cours, tout comme en 2018 :

- La récupération des avoirs déposés sur le compte bancaire "Optima" et bloqués pour cause de faillite ;
- La faillite de la société Theret, en charge du chantier du dojo fédéral

A propos du dojo fédéral, le dernier trimestre 2019 a néanmoins permis d'entrevoir une éclaircie : le curateur de la faillite a reconnu (partiellement) notre dommage et par ailleurs, notre architecte a entamé la rédaction du nouveau cahier des charges permettant d'effectuer un appel d'offres restreint pour achever le bâtiment. Malheureusement, le Covid-2019 a interrompu le contact indispensable avec la nouvelle équipe d'InfraSports.

Le Président a souligné la qualité des résultats sportifs engrangés par nos athlètes. Je tiens par ailleurs à souligner que l'excellente qualité des dossiers nous permet de bénéficier de subsides en nette augmentation dans le cadre de la subvention complémentaire réservée au judo de haut niveau.

Dans ce contexte, il convient également de souligner l'excellent dialogue qui a été établi avec la nouvelle équipe dirigeante de l'ADEPS, en particulier avec les responsables de deux orientations "haut niveau" et "formation"

Je tiens à remercier toute l'équipe du secrétariat pour le travail réalisé jour après jour, avec efficacité dans des conditions matérielles parfois difficiles.



Jean Grétry
Secrétaire général